



BAYARD

Notice d'installation, de mise en service et de maintenance

HERITAGE N°1 - Série D1 26

HERITAGE N°3 - Série D1 25



TABLE DES MATIERES

1. INTRODUCTION	4
1.1. REMERCIEMENTS	4
1.2. SYMBOLES UTILISES	4
1.3. TERMINOLOGIE	4
1.4. HOMOLOGATIONS ET REGLEMENTATIONS	4
1.4.1. Généralités	4
1.4.2. Protection contre la pollution de l'eau potable (EN 1717)	5
1.4.3. Réglementation de distribution d'eau potable	5
1.4.4. GARANTIE	5
1.5. CONSIGNES DE SECURITE	5
2. DESCRIPTION TECHNIQUE	6
2.1. AVANTAGES	6
2.2. PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT	6
2.3. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES	7
2.4. ETIQUETTE D'IDENTIFICATION	7
2.5. DIMENSIONS ET POIDS	8
2.6. PRINCIPAUX COMPOSANTS	9
2.7. SCHEMA HYDRAULIQUE	10
2.7.1. HERITAGE N°3	10
2.7.2. HERITAGE N°1	11
3. INSTALLATION	12
3.1. RECOMMANDATIONS	12
3.2. STOCKAGE ET MANUTENTION	12
3.3. PROCEDURE DE POSE HERITAGE N°3	13
3.4. SCHEMA DE POSE HERITAGE N°3	14
3.5. PROCEDURE DE POSE HERITAGE N°1	15
3.6. SCHEMA DE POSE HERITAGE N°1	16
4. FONCTIONNEMENT ET UTILISATION	17
4.1. ETATS DE LA BORNE	17
4.2. FONCTIONNEMENT PAR LES UTILISATEURS	17
5. MISE EN SERVICE	18
5.1. GENERALITES	18
5.1.1. Première mise en eau HERITAGE N°1	18
5.1.2. Première mise en eau HERITAGE N°3	18
5.1.3. Contrôles généraux	18
5.1.4. Calibration des fonctions de distribution d'eau	18
6. MAINTENANCE ET ENTRETIEN	19
6.1. PLAN DE MAINTENANCE	19
6.2. RECOMMANDATIONS POUR LA MAINTENANCE	20
6.3. OPERATIONS GENERALES	20
6.3.1. Ouverture de la porte	20
6.3.2. Dépose du sous-ensemble cartouche hydraulique	21
6.4. MAINTENANCE GENERALE	21
6.4.1. Nettoyage des surfaces externes	21
6.4.2. Nettoyage du souillard	21
6.5. MAINTENANCE DU CLAPET ANTI-RETOUR EA REP. 11	22

6.5.1.	<i>Contrôle de l'étanchéité sur HERITAGE N°3</i>	22
6.5.2.	<i>Contrôle de l'étanchéité sur HERITAGE N°1</i>	23
6.6.	MAINTENANCE DE LA CARTOUCHE HYDRAULIQUE	24
6.6.1.	<i>Inspection du drainage de la colonne enterrée</i>	24
6.6.2.	<i>Dépose de la crépine d'entrée/sortie et nettoyage</i>	24
6.6.3.	<i>Dépose du filtre du réducteur de pression</i>	24
6.6.4.	<i>Nettoyage des surfaces</i>	25
6.6.5.	<i>Mise en place des joints neufs</i>	25
6.6.6.	<i>Graissage des surfaces</i>	25
6.6.7.	<i>Tube et raccords hydrauliques</i>	25
6.6.8.	<i>Distributeur SAVY et ressort Rep.13</i>	25
6.7.	MAINTENANCE DU SOUS ENSEMBLE HYDRAULIQUE HERITAGE N°1	26
6.7.1.	<i>Dépose de la crépine d'entrée/sortie et nettoyage</i>	26
6.7.2.	<i>Tuyau et raccords hydrauliques</i>	26
6.7.3.	<i>Distributeur SAVY et ressort Rep.13</i>	26
6.8.	DESINFECTION DU CIRCUIT EN CONTACT AVEC L'AIR	27
7.	FIN DE VIE	28
8.	DEFAUTS ET RECHERCHE DE PANNES	29
9.	COMPOSANTS DE RECHANGE	30
10.	EXCLUSION DE GARANTIE	30

1. Introduction

1.1. Remerciements

Cher client, nous vous remercions vivement d'avoir fait l'acquisition de ce produit HERITAGE et souhaitons qu'il vous apporte satisfaction tout au long de sa durée de vie. Avant d'entreprendre son installation et sa mise en service, nous vous engageons à lire attentivement l'intégralité de cette notice.

Cette notice fait partie intégrante du produit,

Après installation, remettre cette notice à l'exploitant ou au propriétaire du produit,

Conserver la notice pendant toute la durée de vie du produit,

Transmettre la notice à chaque exploitant ou propriétaire successif du produit.

1.2. Symboles utilisés



DANGER

Signale un risque de situation dangereuse pouvant entraîner des blessures corporelles graves.



AVERTISSEMENT

Signale un risque de situation dangereuse pouvant entraîner des blessures corporelles légères.



ATTENTION

Signale un risque de dégâts matériels



INFORMATION

Signale une information importante.

1.3. Terminologie

HERITAGE N°3 : Borne-fontaine HERITAGE incongelable – Série D1 25

HERITAGE N°1 : Borne-fontaine HERITAGE non incongelable – Série D1 26

1.4. Homologations et réglementations

1.4.1. Généralités

Nos produits sont fabriqués dans le respect des exigences essentielles des différentes directives applicables pour assurer la sécurité et la santé des personnes, ils sont de ce fait livrés avec le marquage CE et tous les documents nécessaires.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée dans les cas suivants :

- Le remplacement de composants ou l'utilisation de produits (graisse, colle, ...) autres que par ceux recommandés dans le livret de pièces détachées édité par BAYARD®.



- La qualité de nos produits étant notre priorité, nous cherchons en permanence à les améliorer. Nous nous réservons donc le droit, à tout moment, de modifier les caractéristiques indiquées dans ce document.

1.4.2. Protection contre la pollution de l'eau potable (EN 1717)

Conformément à la réglementation locale, une protection supplémentaire contre le retour d'eau peut être nécessaire en complément de ce produit. Le niveau de protection anti-pollution requis sera déterminé par une évaluation des risques spécifiques au site, par l'entreprise en charge d'effectuer l'installation

1.4.3. Réglementation de distribution d'eau potable

Nos produits sont fabriqués dans le respect des exigences essentielles des différentes directives applicables pour assurer la sécurité et la santé des personnes lors de leurs fabrications. C'est à l'exploitant d'assurer la surveillance et le respect des réglementations de distribution d'eau potable.

1.4.4. Garantie

La garantie du fabricant du produit ne saurait être engagée dans les cas suivants :

- Non-respect de la procédure installation,
- Non-respect de la procédure de mise en service,
- Utilisation autre que celle pour laquelle le produit est destiné,
- Défaut ou insuffisance d'entretien,
- Utilisation de pièces de rechange ou de produits d'entretien (graisse, colle, ...) qui ne seraient pas d'origine,
- Modification de composants mécaniques ou hydrauliques sans l'accord préalable écrit des services techniques de BAYARD®,
- Tout acte de vandalisme ou de destruction mécanique. Il appartient à l'exploitant d'installer, ou de faire installer, le produit en un lieu approprié et notamment protégé contre les chocs par des véhicules.

1.5. Consignes de sécurité

Pour toute intervention, respecter les consignes générales de sécurité :

- Baliser le chantier,
 - Utiliser des gants, des lunettes et des chaussures de sécurité,
 - Employer les moyens de levage adaptés pour déplacer et mettre en place le produit.
- Toute intervention sur les équipements électriques et électroniques doit être réalisée par du personnel dûment qualifié.



2. Description technique

2.1. Avantages

- Distribution d'eau potable
- Borne incongelable sur version HERITAGE N°3 uniquement
- Protection sanitaire assurée par un clapet anti-retour
- Simplicité d'utilisation et d'entretien

2.2. Principe de fonctionnement

La HERITAGE est une borne-fontaine déclinée en deux versions. La version HERITAGE N°3 pour les zones soumises au gel, et la version HERITAGE N°1 pour les zones ne descendant jamais en dessous de 0°C.

Une rotation du bouton de dégorgeoir conduit à l'ouverture du circuit hydraulique qui permet à l'eau de sortir par un jet dirigé à l'avant de la borne. Le volume d'eau extrait sera entre 2 L/min et 5 L/min suivant la pression réseau. Ce jet permettra de remplir une bouteille d'eau par son goulot.

L'hivernage de la borne est aussi réalisé automatiquement par la vidange du circuit hydraulique, protégeant ainsi les différents organes du système pour la version Incongelable.



Version HERITAGE N°3

Version HERITAGE N°1

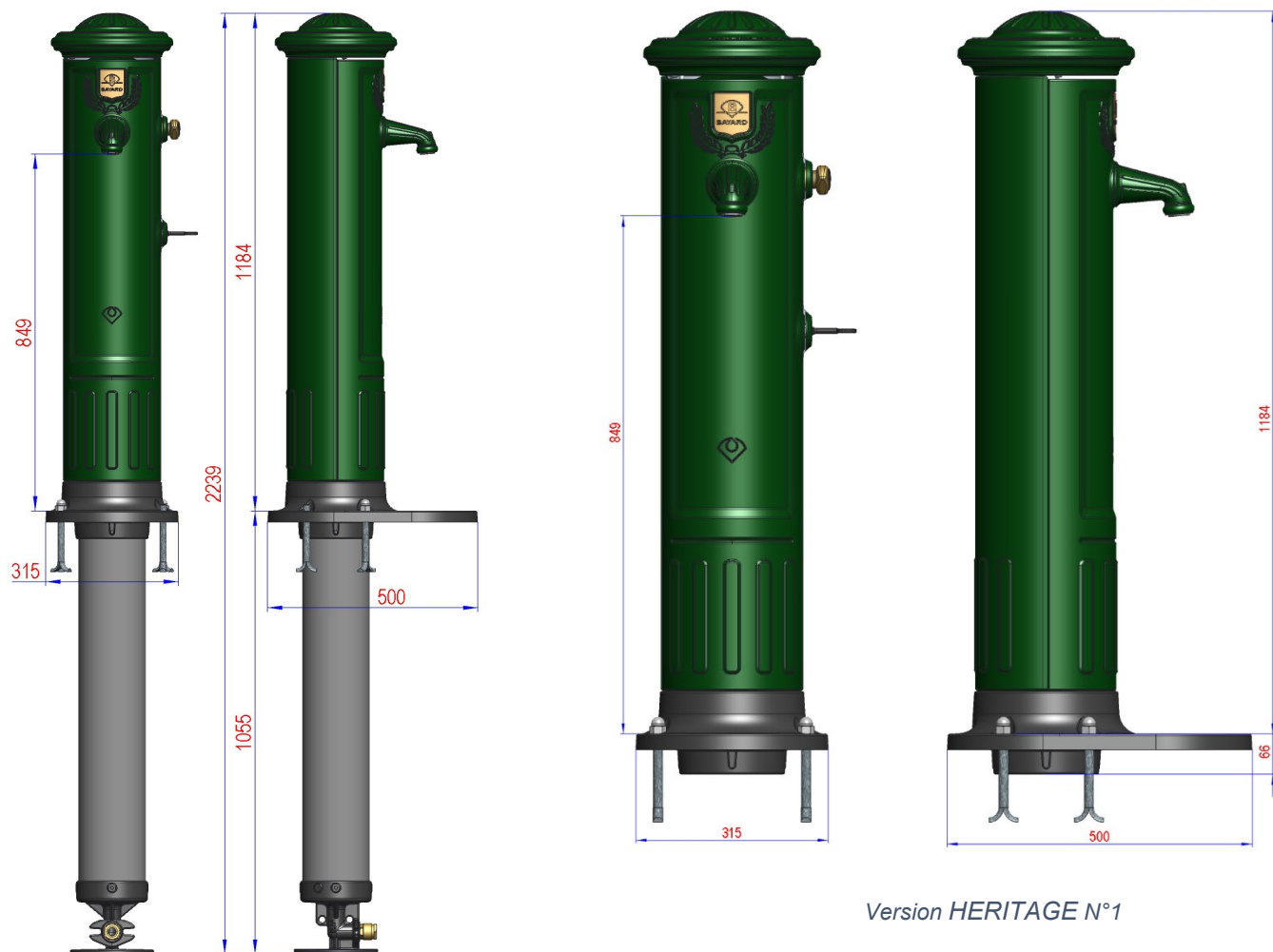
2.3. Caractéristiques techniques

Général	Pression de fonctionnement admissible (PFA)	10 bars
	Pression de fonctionnement optimum	3 bars
	Raccordement au réseau	Tube Ø25 PEHD
	Fluide	Eau potable
	Hauteur de raccordement (HR) HERITAGE N°1	+ 0,5 m
	Hauteur de raccordement (HR) HERITAGE N°3	- 1,0 m
	Température extérieure de fonctionnement	- 25°C à + 65°C version HERITAGE N°3 +5°C à +65°C version HERITAGE N°1
	Température extérieure de puisage	+ 5°C à + 65 °C
	Température de l'eau	+ 1°C à + 23°C
Clapet anti-retour	Diamètre Nominal	G 1/2"
	Pression d'ouverture	0,5 kPa
	Étanchéité sous pression différentielle inverse	≤ 30 mm CE
	Mécanisme vérifiable	Contrôlable
Réducteur de pression	Réglable sur une plage définie	0,8 bar à 4 bars

2.4. Etiquette d'identification

Rep.	Description
[1]	Logo du fabricant
[2]	Logo DEEE
[3]	Numéro d'Instruction Technique spécifique
[4]	Diamètre d'admission
[5]	Gamme produit
[6]	Code produit
[7]	Date de fabrication
[8]	Numéro de fabrication
[9]	Pression de Fonctionnement Admissible

2.5. Dimensions et poids

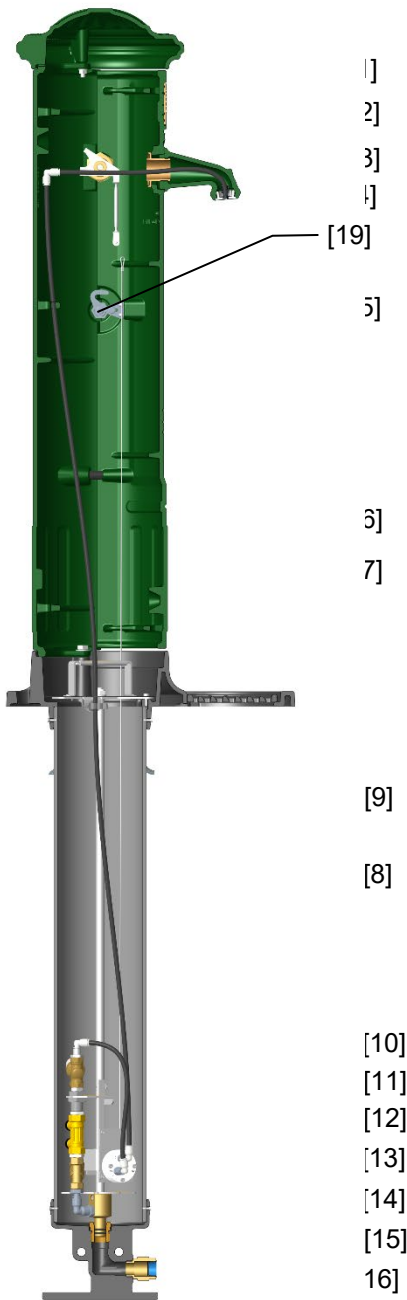


Version HERITAGE N°3

Version HERITAGE N°1

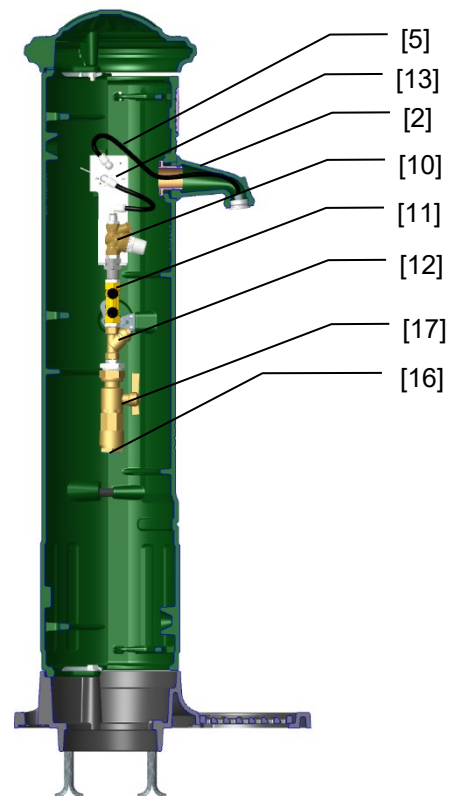
VERSION	Poids (en kg)	Poids emballé (en kg)	Dimensions emballé (L x l x h) (en mm)
HERITAGE N°3	85	105	2329 x 754 x 394
HERITAGE N°1	73	95	1400 x 754 x 394

2.6. Principaux composants



Vue de coté, en coupe
Version HERITAGE N°3

Rep.	Composants
1	Mécanisme de commande
2	Dégorgeoir
3	Ridoir
4	Elingue de manœuvre
5	Tuyau alimentation Ø8
6	Embase
7	Grille PMR
8	Châssis cartouche hydraulique
9	Colonne PVC
10	Réducteur de pression
11	Clapet anti-retour EA
12	Filtre tamis G 3/8''
13	Distributeur SAVY
14	Siège
15	Coude d'admission
16	Raccord pour PEHD DN25
17	Robinet d'isolement
18	Cartouche hydraulique (Rep.8+10+11+12+13+14)
19	Serrure
20	Clé d'ouverture du coffée

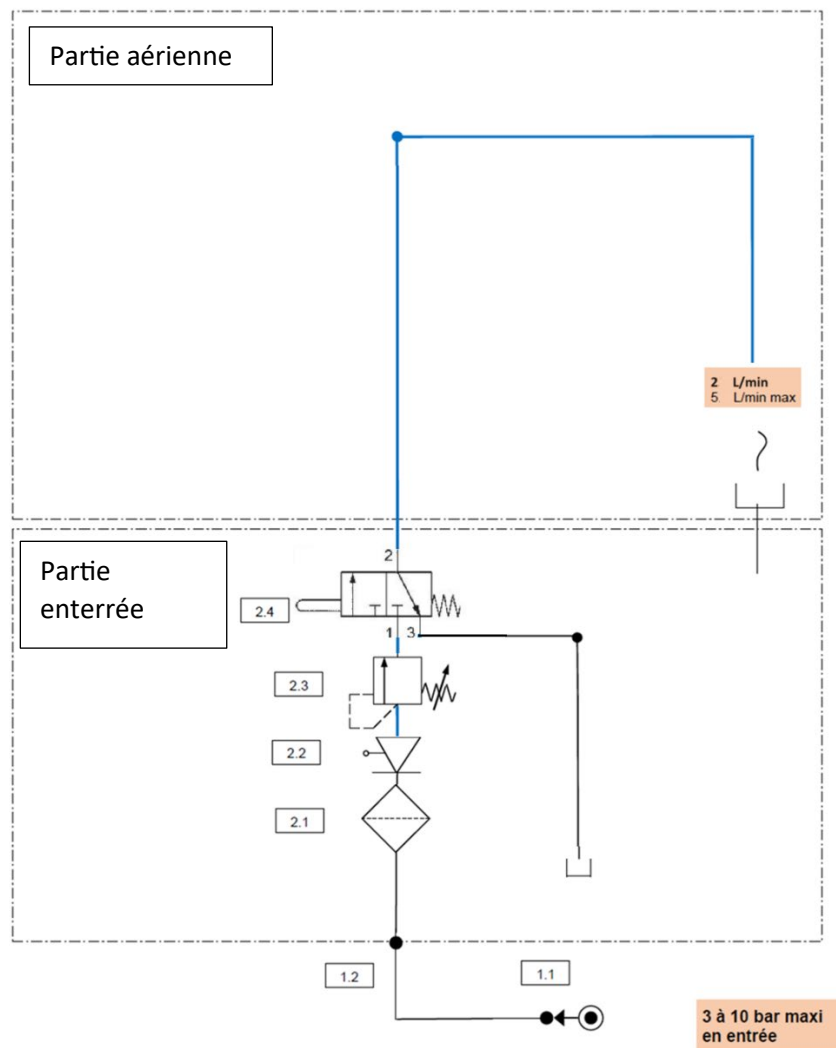


Vue de coté, en coupe
Version HERITAGE N°1

2.7. Schéma hydraulique

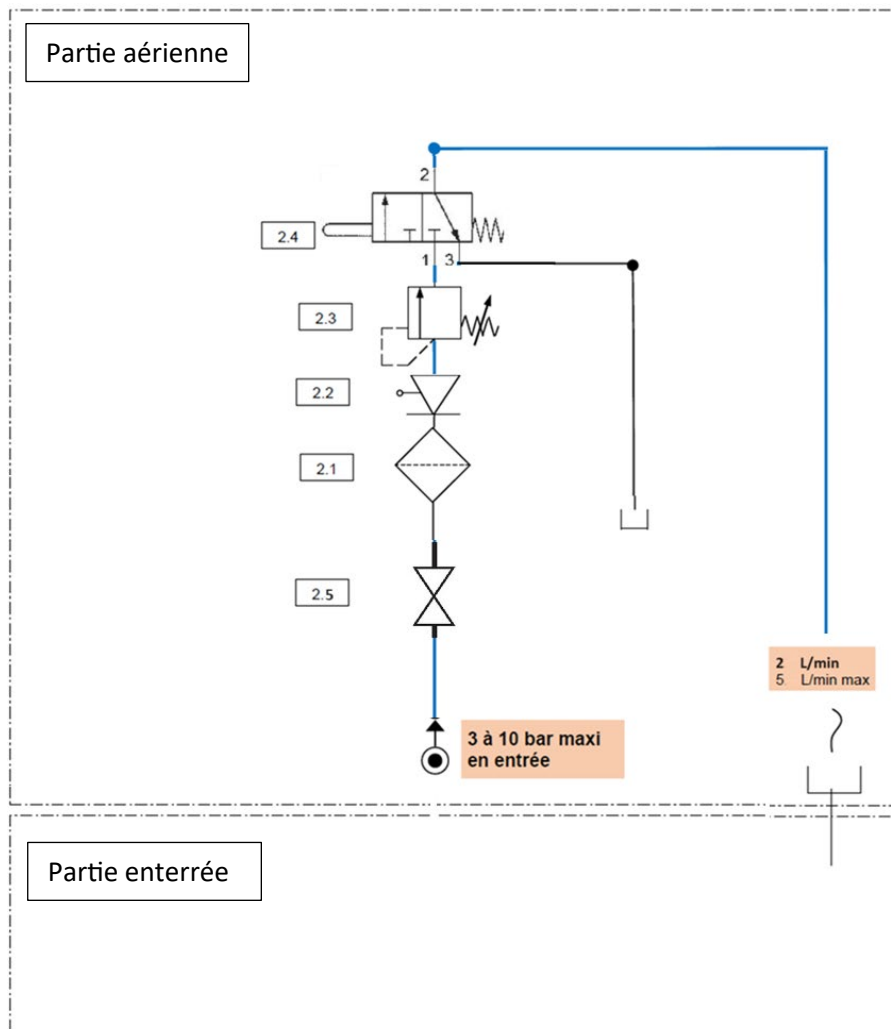
2.7.1. HERITAGE N°3

Item	Description
1.1	Raccord pour PE Ø25
1.2	Connection cartouche extractible
2.1	Filtre en Y maille 0,3mm
2.2	Clapet anti-pollution EA
2.3	Régulateur de pression, avec filtre maille 0,2mm intégré.
2.4	Distributeur SAVY



2.7.2. HERITAGE N°1

Item	Description
2.1	Filtre en Y maille 0,3mm
2.2	Clapet anti-pollution EA
2.3	Régulateur de pression, avec filtre maille 0,2mm intégré.
2.4	Distributeur SAVY
2.5	Robinet de désaccouplement



3. Installation

3.1. Recommandations



ATTENTION

Le choix du lieu d'installation de la borne est un critère important pour assurer son bon fonctionnement dans le temps, ainsi que la satisfaction des usagers et des riverains.



ATTENTION

Ne pas installer la borne à proximité de zones où une stagnation d'eau est possible au-dessus du coude à patin (nappes peu profondes, proximité de fossés, ...).

Il est souhaitable de ne pas prévoir l'installation :

A proximité immédiate d'une zone de trafic routier,

Dans un terrain présentant une forte concentration de racines d'arbres (bois, haies, ...),

3.2. Stockage et manutention

Stocker la borne emballée dans sa caisse bois dans un local à l'abri de l'humidité et des intempéries, et la manipuler avec soin avec des accessoires de levage adaptés (chariot élévateur, élingues).

Pour sortir la borne de la caisse et la mettre en place, il est nécessaire d'employer une élingue de longueur 3,5 mètres. Retirer la grille du souillard, passer l'élingue dans le souillard par le dessus et la bloquer derrière 2 goujons puis croiser l'élingue 2 fois autour du nez de la borne-fontaine.

Sortir la borne-fontaine de l'emballage puis la faire basculer doucement dans le décaissement prévu.



*Photo non contractuelle, présentée pour l'exemple d'élingage.
Chaussette de protection à conserver lors de la manutention*

3.3. Procédure de pose HERITAGE N°3



ATTENTION

Une attention particulière devra être apportée aux drainages en cas de terrains peu perméables (sols argileux, ...) et dans les régions fortement arrosées par les pluies.

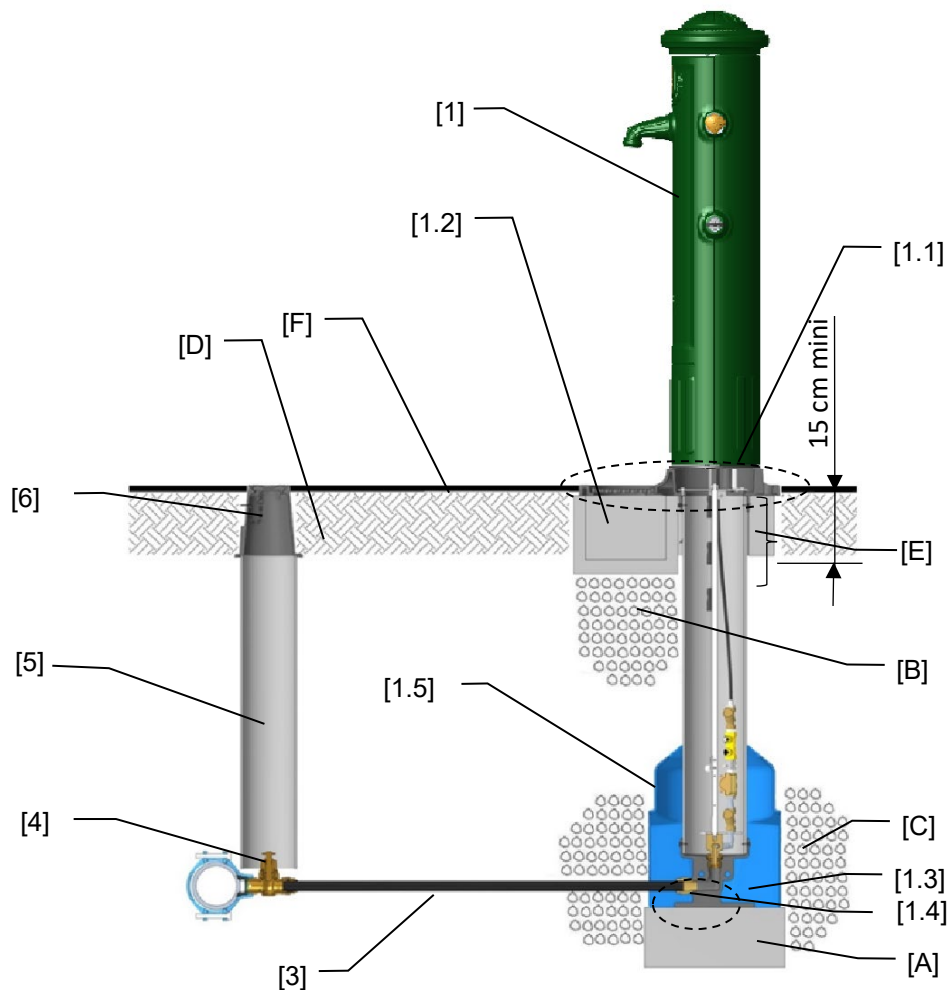


INFORMATION

Le schéma de pose est présenté page suivante.

- Effectuer un décaissement jusqu'au tuyau d'alimentation afin de réaliser le branchement par un prise en charge [4] ayant une sortie diamètre 25mm,
- Prévoir un massif de béton [A] de dimension 30x30 cm à 105 cm sous le niveau du sol fini,
- Poser la borne [1] sur le massif en béton par le coude à patin [1.4] et étayer la borne,
- Brancher la borne par le raccord push-fit à l'aide d'un tuyau PEHD DN25 [3] et vérifier l'étanchéité du branchement,
- Positionner le Drainkit [1.5] (optionnel) autour du coude à patin puis remblayer avec le drain en pierre sèche [C]. La mise en place du Drainkit autour du coude à patin ne remplace pas la mise en œuvre du système de drainage traditionnel au moyen de pierres sèches de granulométrie au moins égale à 30 mm, ne comportant aucune particule fine, protégé par un géotextile empêchant toute pénétration de racine
- Vérifier la verticalité de la borne (mauvaise évacuation de l'eau résiduelle du rince-bouche, mauvais fonctionnement de la vidange et mauvaise direction du jet du rince-bouche si la verticalité n'est pas respectée) puis continuer le remblai avec de la terre [D],
- Mettre en œuvre un système de drainage traditionnel [B] au moyen de pierres sèches comme décrit ci-dessus d'un volume de 200 litres minimum,
- Installer d'un regard en béton [1.2] aux dimensions intérieures maximum 20x20 cm sous la grille d'évacuation des eaux résiduelles,
- Réaliser un massif de béton [E] sous l'embase [1.1] de la borne de dimension 50x50x15 cm afin de stabiliser l'ensemble,
- Finaliser la pose avec un revêtement de surface autour de l'embase,
- Après la pose, laisser en place la chaussette textile pour protéger le coffre jusqu'à la mise en service,
- Remettre la présente notice à l'exploitant de la borne.

3.4. Schéma de pose HERITAGE N°3



Rep.	Description
1	Borne-fontaine
1.1	Embase en fonte
1.2	Evacuation des eaux résiduelles sous la grille (regard 20x20cm)
1.3	Zone d'évacuation des eaux de la vidange
1.4	Coude à patin
1.5	Drainkit universel (optionnel)
3	Tube PEHD DN 25
4	Vanne de sectionnement
5	Tube allonge
6	Bouche à clé
A	Massif béton sous coude à patin
B	Drain en pierres sèches (200L)
C	Drain en pierres sèches
D	Terre
E	Socle béton sous platine fonte (500x500)
F	Revêtement de surface

3.5. Procédure de pose HERITAGE N°1



ATTENTION

Une attention particulière devra être apportée aux drainages en cas de terrains peu perméables (sols argileux, ...) et dans les régions fortement arrosées par les pluies.

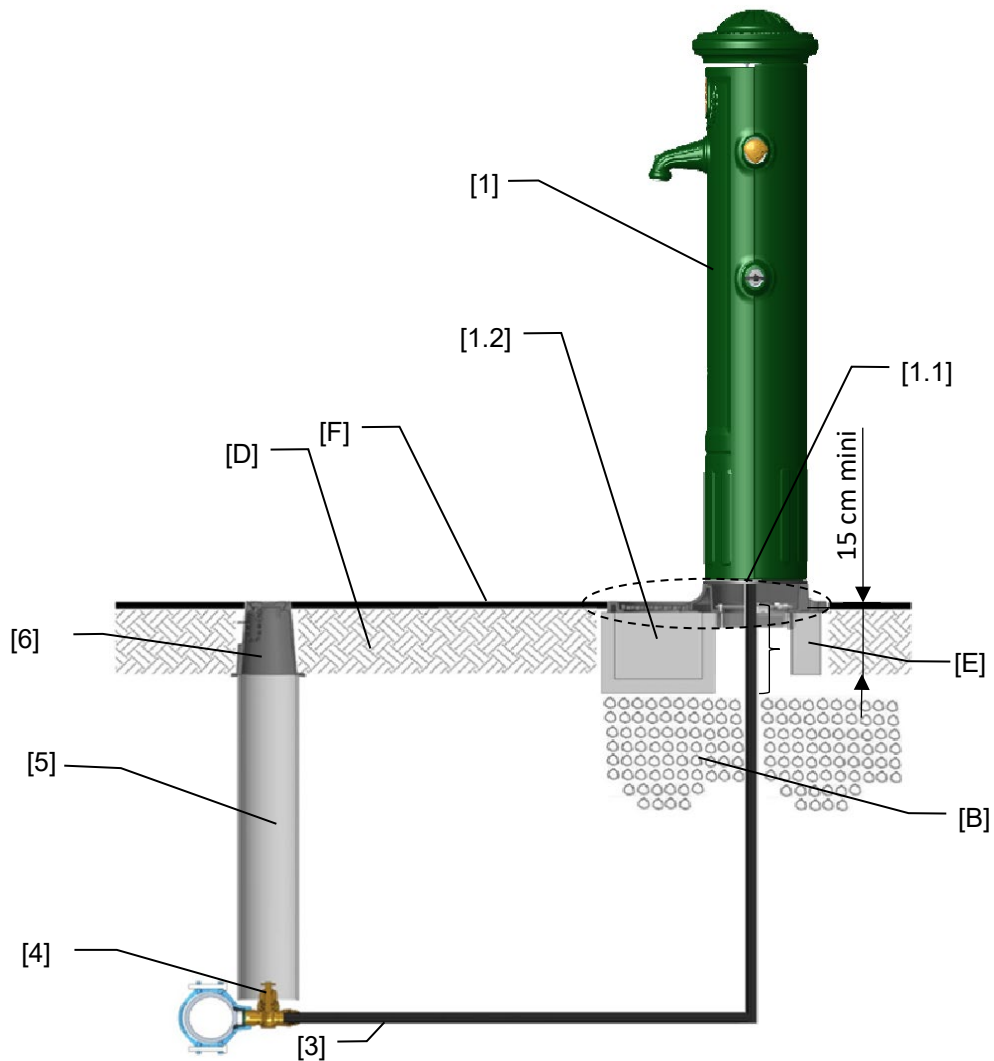


INFORMATION

Le schéma de pose est présenté page suivante.

- Effectuer un décaissement jusqu'au tuyau d'alimentation afin de réaliser le branchement par un prise en charge [4] ayant une sortie diamètre 25mm, laisser 1 mètre de tuyau sortir du sol centré sur l'emplacement de la futur borne
- Mettre en œuvre un système de drainage traditionnel [B] au moyen de pierres sèches comme décrit ci-dessus d'un volume de 200 litres minimum,
- Vérifier la verticalité de la borne (mauvaise évacuation de l'eau résiduelle du rince-bouche, mauvais fonctionnement de la vidange et mauvaise direction du jet du rince-bouche si la verticalité n'est pas respectée) puis continuer le remblai avec de la terre [D],
- Installer d'un regard en béton [1.2] aux dimensions intérieures maximum 20x20 cm sous la grille d'évacuation des eaux résiduelles,
- Réaliser un massif de béton [E] sous l'embase [1.1] de la borne de dimension 50x50x15 cm afin de stabiliser l'ensemble,
- Brancher la borne par le robinet de désaccouplement à l'aide d'un tuyau PEHD DN25 [3] et vérifier l'étanchéité du branchement,
- Finaliser la pose avec un revêtement de surface autour de l'embase,
- Après la pose, laisser en place la chaussette textile pour protéger le coffre jusqu'à la mise en service,
- Remettre la présente notice à l'exploitant de la borne.

3.6. Schéma de pose HERITAGE N°1



Rep.	Description
1	Borne-fontaine
1.1	Embase en fonte
1.2	Evacuation des eaux résiduelles sous la grille (regard 20x20cm)
3	Tube PEHD DN 25
4	Vanne de sectionnement
5	Tube allonge
6	Bouche à clé
B	Drain en pierres sèches (200L)
D	Terre
E	Socle béton sous platine fonte (500x500)
F	Revêtement de surface

4. Fonctionnement et utilisation

4.1. Etats de la borne

Borne N°3 en veille :

Lorsque la borne n'est pas sollicitée, elle se positionne automatiquement en état hivernage. Cet état est caractérisé par l'absence d'eau dans les tuyaux au-delà du distributeur SAVY.

Borne N°1 & N°3 actives :

La rotation du bouton fait passer la borne à l'état actif. Cet état est caractérisé par la distribution d'eau au niveau du dégorgeoir.



INFORMATION

La valeur de température basse de puisage est comprise entre +5°C et +65°C

4.2. Fonctionnement par les utilisateurs

La rotation de 35° sens horaire permet la distribution d'eau. Le volume d'eau extrait sera entre 2 L/min et 5 L/min.

Ce jet permettra de remplir une bouteille d'eau par son goulot.

Au relâchement du bouton, celui reprend automatiquement sa position initiale et permet de couper l'écoulement de l'eau.

5. Mise en service

5.1. Généralités



INFORMATION

La pression du réseau doit être comprise entre 1 et 10 bars.
Avant de commencer les opérations de mise en service, ouvrir la porte avec la clé (voir §6.3.1).

5.1.1. Première mise en eau HERITAGE N°1



INFORMATION

Ouvrir la vanne ¼ tour
Vérifier visuellement le circuit et constatez l'absence d'écoulement d'eau.

5.1.2. Première mise en eau HERITAGE N°3



INFORMATION

Ouvrir la vanne de sectionnement
Vérifier visuellement le circuit et constatez l'absence d'écoulement d'eau au fond de la colonne en soulevant la membrane.

5.1.3. Contrôles généraux



INFORMATION

A présent,
Tourner le bouton pour tester le bon écoulement d'eau.

5.1.4. Calibration des fonctions de distribution d'eau

Il vous est possible de faire varier le débit d'eau via le réducteur de pression situé au pied de la cartouche pour la N°3 (voir §2.6) ou directement accessible pour la N°1. Pour cela, démonter la cartouche (voir §6.3.2) et avec un tournevis plat tourner la vis suivant le sens du – pour réduire le débit, ou + pour l'augmenter.

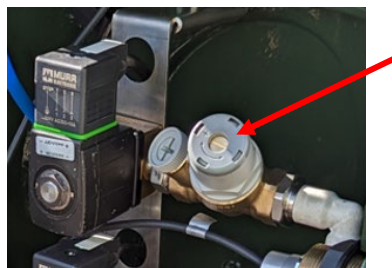


Image non contractuelle

6. Maintenance et entretien

6.1. Plan de maintenance



INFORMATION

Pour assurer le bon fonctionnement de la borne et éviter son indisponibilité, un entretien régulier est nécessaire. Le besoin de maintenance des organes hydrauliques peut être impacté par la qualité de l'eau du réseau et par la fréquence d'utilisation du produit.

La maintenance du produit doit être réalisée par du personnel qualifié. Il est recommandé de souscrire un contrat d'entretien auprès de BAYARD® ou d'un de ses partenaires locaux.

#	Titre de l'opération	Périodicité recommandée
1	Maintenance générale de la borne	1 an*
2	Maintenance du clapet anti-retour	1 an
3	Maintenance de la cartouche hydraulique sur HERITAGE N°3	1 an*
5	Désinfection du circuit d'eau	1 an
6	Entretien du distributeur SAVY	3 ans

**Dépendant de la qualité de l'eau*

6.2. Recommandations pour la maintenance

Avant d'entreprendre la maintenance d'une N°3, il est recommandé de disposer au minimum de :

- Kit joint cartouche R28839
- Clé triangle R28837

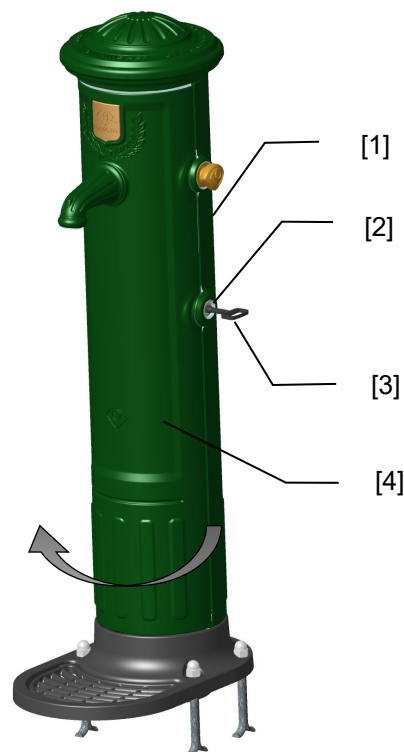
En plus d'une boîte à outils standard, il est nécessaire de disposer des outillages spécifiques et des produits suivants :

- Un kit d'outillages pour l'entretien cartouche composé d'une pince circlip et d'un passe-joint
- Laine d'acier fine n°000,
- Bande téflon (type Loctite 55)
- Un seau pour disposer d'eau claire,
- Une éponge,
- des chiffons propres,
- Une brosse métallique,
- Un produit nettoyant doux anticalcaire,
- Une seringue de volume 500ml avec tuyau flexible diamètre 8mm

Passe-joint



6.3. Opérations générales



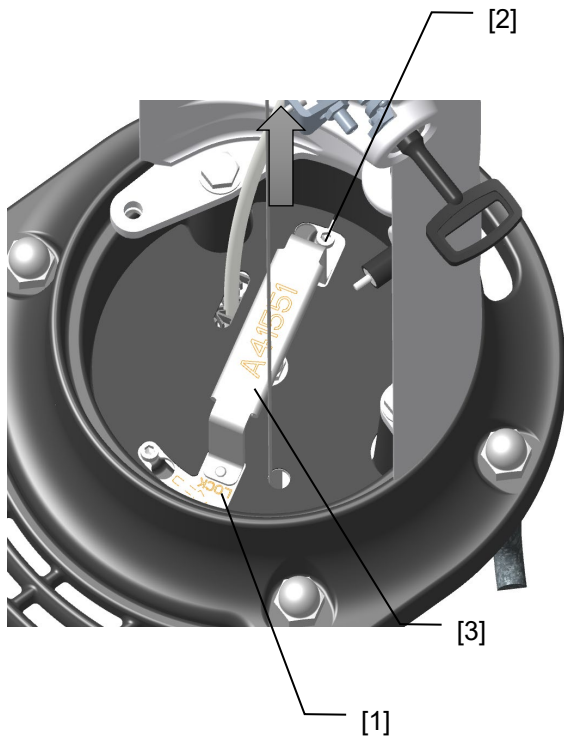
DANGER

Avant de procéder aux opérations de démontage et dépose :

- Fermer la vanne de sectionnement située à l'amont de la borne,
- Tourner le bouton pour dépressuriser le secteur de canalisation compris entre la vanne de sectionnement amont et la borne.

6.3.1. Ouverture de la porte

- Au niveau du coffre arrière [1], ouvrir la serrure [2] au moyen de la clé [3] pour déverrouiller la porte [4] du coffre arrière, Ouvrir la porte en la tirant vers l'avant,



6.3.2. Dépose du sous-ensemble cartouche hydraulique

Desserrer les 2 vis M6 [2] au niveau de la poignée du châssis de la cartouche, Utiliser la poignée [3] pour extraire la cartouche hydraulique [1].

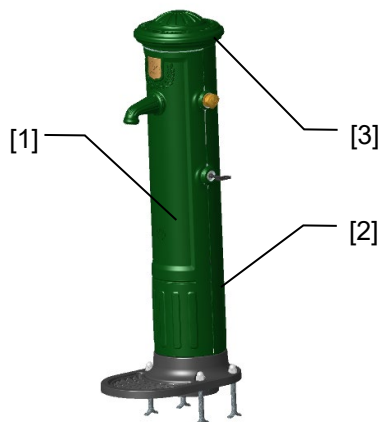


AVERTISSEMENT

Lorsque la vanne de sectionnement amont est complètement fermée, un effet ventouse empêche naturellement d'extraire la cartouche en tirant la poignée. Si nécessaire, Tourner le bouton de commande et immédiatement après tirer sur la poignée de la cartouche.

6.4. Maintenance générale

6.4.1. Nettoyage des surfaces externes



Avec le produit nettoyant doux anticalcaire et une éponge, nettoyer les dépôts et les traces résiduelles de calcaire sur les surfaces visibles de coffre [1], [2], [3]. Rincer abondamment à l'eau claire.

6.4.2. Nettoyage du souillard

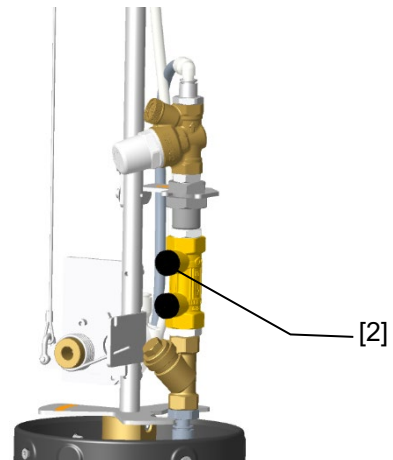
- Soulever la grille du souillard, la mettre en position d'attente contre le haut du souillard
- Nettoyer les feuilles mortes et débris divers se trouvant dans le regard en béton
- Refermer la grille du souillard et vérifier l'évacuation des eaux usées

6.5. Maintenance du clapet anti-retour EA Rep.11

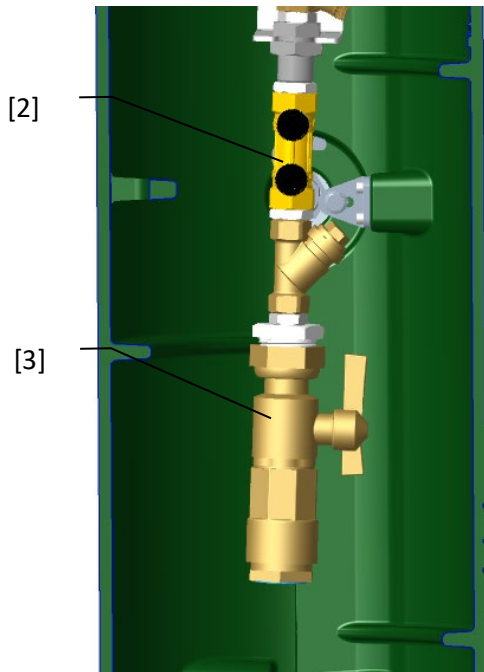
6.5.1. Contrôle de l'étanchéité sur HERITAGE N°3



Fermer la vanne de sectionnement
Débrancher le tuyau d'alimentation [1] à l'entrée de la cartouche hydraulique
Ouvrir la vanne de sectionnement pour mettre sous pression le système,
Fermer de nouveau la vanne de sectionnement,
Déverrouiller la cartouche hydraulique et la sortir de la colonne,
Attendre que l'eau résiduelle contenue dans le piston se soit écoulée,
Dévisser le bouchon de contrôle aval de l'anti-retour [2], il ne doit pas y avoir d'écoulement d'eau, significatif de la bonne étanchéité du clapet anti-retour.



6.5.2. Contrôle de l'étanchéité sur HERITAGE N°1



Fermer le robinet de désaccouplement [3],
Dévisser le bouchon de contrôle aval de l'anti-retour [2]
Attendre que l'eau résiduelle contenue se soit écoulée,
Il ne doit pas y avoir d'écoulement d'eau, significatif de la
bonne étanchéité du clapet anti-retour.

6.6. Maintenance de la cartouche hydraulique



INFORMATION

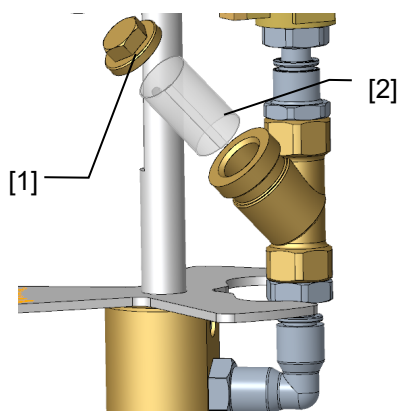
Avant de commencer l'entretien de la cartouche, il est conseillé de remplir un saut d'eau propre afin de faciliter le nettoyage et le rinçage des pièces.

6.6.1. Inspection du drainage de la colonne enterrée

Cartouche déposée, ouvrir légèrement la vanne de sectionnement amont de manière à remplir la colonne enterrée, puis la refermer,

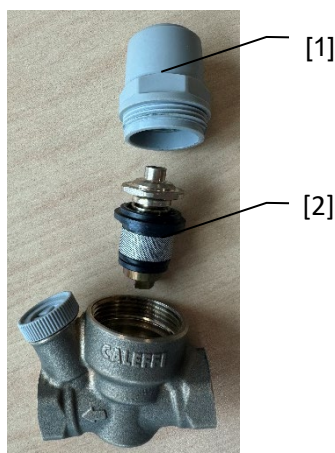
Vérifier que le niveau d'eau dans la colonne descend progressivement, significatif que le drainage est efficace et que la vidange n'est pas obturée.

6.6.2. Dépose de la crépine d'entrée/sortie et nettoyage



- Déposer le bouchon [1] avec l'aide d'une clé de 14 et sortir la grille [2].
- Eliminer les dépôts éventuels accumulés avec une brosse métallique et de l'eau claire.

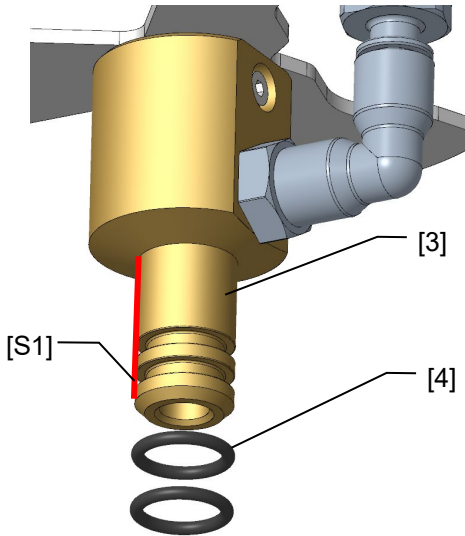
6.6.3. Dépose du filtre du réducteur de pression



- Déposer la tête [1] avec l'aide d'une clé de 27 et sortir la grille [2].
- Eliminer les dépôts éventuels accumulés avec une brosse métallique et de l'eau claire.

6.6.4. Nettoyage des surfaces

Éliminer avec un chiffon doux et propre les dépôts de graisse ancienne de la surface [S1],
Éliminer avec la laine d'acier 000 les dépôts éventuels accumulés (vert de gris, calcaire, ...) sur la surface [S1],
Bien rincer la pièce à l'eau claire après nettoyage



6.6.5. Mise en place des joints neufs

Au niveau du piston [3], mettre en place les 2 joints toriques [4] du kit joint cartouche R28839. Utiliser l'outil de montage en plastique pour éviter de les endommager,

6.6.6. Graissage des surfaces



ATTENTION

L'utilisation d'une graisse non homologuée par BAYARD® ne permet pas de garantir la fiabilité de la vanne et peut créer des dysfonctionnements.

Appliquer la graisse sur la surface d'étanchéité et de coulissement [S1] et sur les joints toriques [4].

6.6.7. Tube et raccords hydrauliques

Inspecter le tuyau du circuit hydraulique (endommagement anormal, usure, pliure, fuite). Le remplacer si nécessaire.

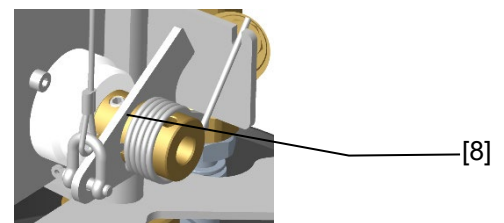
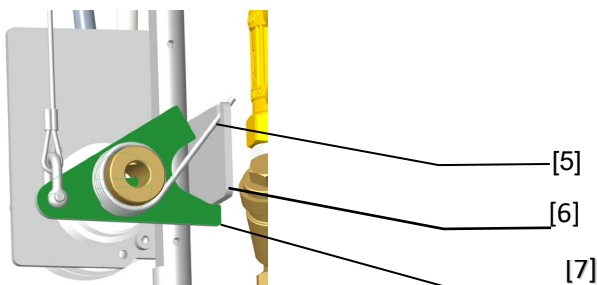
Inspecter les raccords hydrauliques (équerres, piquages) du circuit (endommagement anormal, usure, fuite). Les remplacer si nécessaire par des raccords neufs des kits raccords R28840.

6.6.8. Distributeur SAVY et ressort Rep.13

Vérifier que le ressort est bien dans son logement [5],

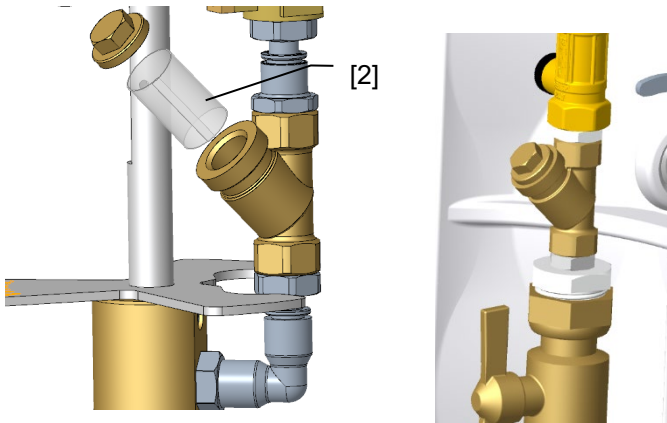
Soulever la biellette [7] et la relâcher. Vérifier qu'elle revient bien en contact avec la Tôle support [6].

Si Cela n'est pas le cas, changer le ressort en dévissant la vis pointeau [8]



6.7. Maintenance du sous ensemble hydraulique HERITAGE N°1

6.7.1. Dépose de la crépine d'entrée/sortie et nettoyage



Vue du filtre HERITAGE N°3

Vue du filtre HERITAGE N°1

- Déposer le bouchon [1] avec l'aide d'une clé de 14 et sortir la grille [2].
- Eliminer les dépôts éventuels accumulés avec une brosse métallique et de l'eau claire.

6.7.2. Tuyau et raccords hydrauliques

Inspecter le tuyau du circuit hydraulique (endommagement anormal, usure, pliure, fuite). Le remplacer si nécessaire.

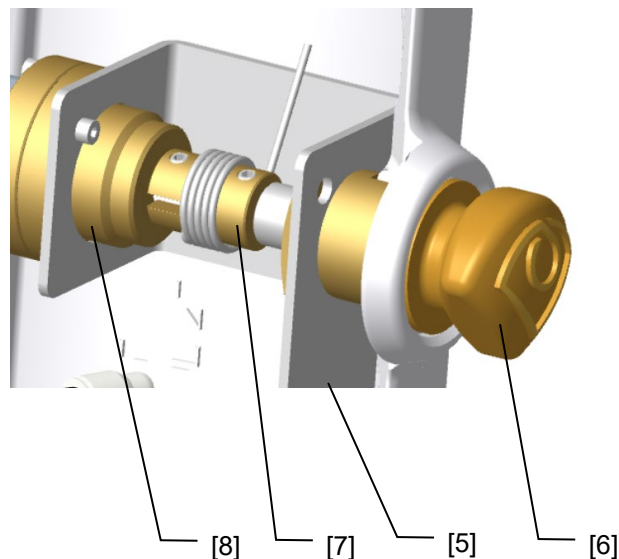
Inspecter les raccords hydrauliques (équerres, piquages) du circuit (endommagement anormal, usure, fuite). Les remplacer si nécessaire par des raccords neufs des kits raccords R28840.

6.7.3. Distributeur SAVY et ressort Rep.13

Vérifier que le ressort est bien posé sur la tôle [5],

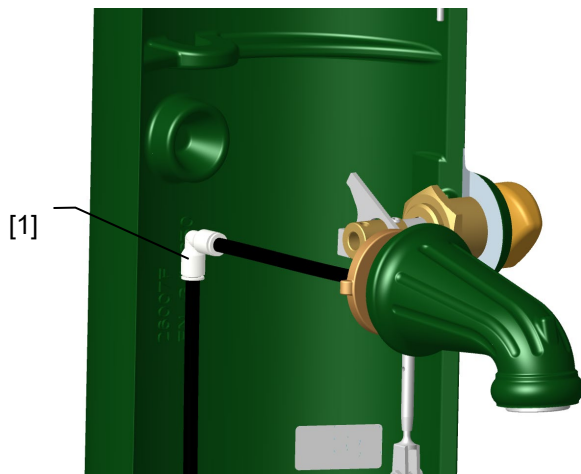
Tourner le bouton [6] et relâcher la. Vérifier qu'elle revient bien en position.

Si cela n'est pas le cas, changer le ressort en dévissant la vis pointeau [7] et retirer le distributeur SAVY [8].

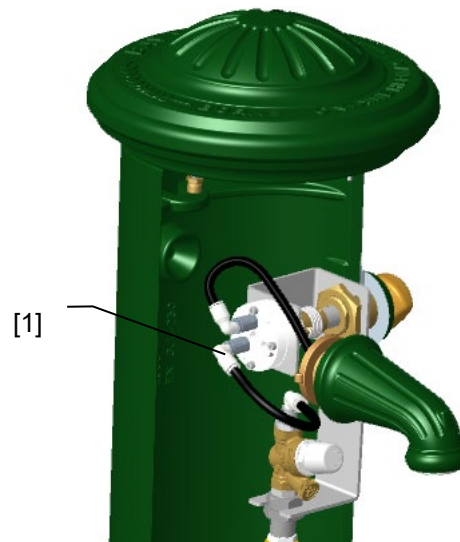


6.8. Désinfection du circuit en contact avec l'air

Fermer la vanne de sectionnement, ou le robinet de désaccouplement.
Débrancher le tuyau d'alimentation [1] à l'entrée du sous-ensemble cartouche hydraulique,
Remplir la seringue avec le produit de désinfection,
Brancher le tuyau flexible à l'entrée du sous-ensemble cartouche hydraulique,
Appuyer sur la seringue,
Débrancher le tuyau flexible puis rebrancher le tuyau d'alimentation à l'entrée du sous-ensemble cartouche hydraulique,
Ouvrir la vanne de sectionnement pour mettre sous pression le système,
Effectuer plusieurs cycles de fonctionnement de la borne afin de rincer le circuit.



Version HERITAGE N°3



Version HERITAGE N°1

7. Fin de vie



En fin de vie du produit ou d'un de ses composants, une séparation et une remise à un éco-organisme des équipements doit être mise en œuvre conformément aux réglementations européennes et locales.

En vue de contribuer à la réduction de l'impact environnemental du produit, il est également recommandé de séparer les composants organiques (plastiques et élastomères) des composants métalliques qui disposent de filières de recyclage et/ou de valorisation différentes.

8. Défaits et recherche de pannes

En cas de panne présumé du produit, le tableau suivant permet en fonction du défaut observé d'identifier la ou les causes probables puis propose des vérifications et / ou des solutions à mettre en œuvre.

Problème	#	Causes possibles	Vérifications et/ou solutions	Code défaut
Pas d'écoulement d'eau au dégorgeoir	1	Sortie bouchée	Vérifier l'orifice de sortie de l'eau du dégorgeoir. Si un objet obstrue l'ouverture, nettoyer et désinfecter	
	2	Défaut bouton	Vérifier la rotation de la biellette lors de la rotation du bouton	
	3	Défaut du ridoir	Vérifier que le ridoir est toujours en place sur la biellette et la tension de l'élingue. Celui-ci ne doit pas avoir de jeu entre l'élingue et le ridoir.	
	4	Défaut distributeur SAVY	Vérifier en soulevant la membrane que le distributeur est bien entraîné par l'élingue lorsque le bouton est actionné	
Faible débit d'eau	1	Défaut du réseau	Vérifier la pression du réseau d'alimentation	
	2	Filtre encrassé	Démonter la cartouche hydraulique (voir paragraphe 6.6) et nettoyer le filtre (voir paragraphe 6.6.2)	
	3	Faible débit d'eau	Vérifier le tarage du réducteur de pression à la suite de l'entretien du filtre interne	
	4	Faible débit d'eau	Vérifier la tension de l'élingue de manœuvre Le retendre via le ridoir	

9. Composants de rechange

Référence	Désignation
R28837	Clé triangle
R28839	Kit joint cartouche
R28840	Raccord piston cartouche
R28854	Clapet EA
R28862	Cartouche hydraulique
SPA00345TS	Kit serrure
SPA00343TS	Kit joints distributeur
R28306	Kit entretien filtre Y
R28847	Kit raccord raccord circuit hydraulique
R28860	Kit ressort
R28861	Réducteur de pression

10. Exclusion de garantie

BAYARD® exclut de sa garantie l'ensemble des composants dit « consommable » ci-dessous :

Désignation
Joints
Filtres



BAYARD

4 AVENUE LIONEL TERRAY - CS70047 - ZI
69881 MEYZIEU CEDEX - FRANCE
TÉL +33 (0)4 37 44 24 24

> bayard.fr